

ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION AU NIGER EN AVRIL 2024

Le niveau général des prix à la consommation, mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC), est en hausse de 2,6% en avril 2024 par rapport à son niveau du mois de mars 2024.

En glissement annuel (avril 2024 par rapport à avril 2023), le taux d'inflation est ressorti à +11,0%.

En moyenne annuelle (variation du rapport de la moyenne des indices des douze (12) derniers mois à la moyenne des indices des douze (12) mois précédents), le taux d'inflation s'est établi à +6,1% en avril 2024, contre +5,3% le mois précédent et +3,0% en avril 2023. Ce taux de +6,1% est au-dessus de la norme maximale de 3% fixée par la Commission de l'UEMOA dans le cadre du suivi des critères de convergence.

Le niveau des prix des céréales non transformées est ressorti en hausse de 29,8% en avril 2024 par rapport à la même période de l'année précédente.

La hausse du niveau général des prix en avril 2024, par rapport au mois de mars 2024, est le résultat des renchérissements des produits composant les fonctions « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées » (+3,5%), « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+0,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,0%), « Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+5,9%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,1%), « Santé » (+2,8%), « Restaurants et hôtels » (+3,6%) et « Biens et services divers » (+1,9%).

Toutefois, cette hausse du niveau général des prix a été atténuée par la baisse des prix des produits appartenant aux fonctions : « Transports » (-1,8%), « Communications » (-0,4%), « Loisirs et culture » (-2,3%) et « Enseignement » (-0,2%).

S'agissant particulièrement de la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées », on note la hausse des prix des produits suivants : les légumes frais en fruits ou racine (+15,8%), les tubercules et plantain (+14,9%), les pâtisseries, gâteaux, biscuits, viennoiseries (+10,7%), les légumes frais en feuilles (+10,5%), les agrumes (+7,9%), le lait (+7,5%), les œufs (+5,7%), la volaille (+4,8%), les céréales non transformées (+4,7%), les autres fruits frais (+4,3%), la viande du mouton - chèvre (+3,9%), les fruits secs et noix (+2,6%), la viande de bœuf (+2,5%), les pâtes alimentaires (+2,1%), les légumes secs et oléagineux (+1,9%), le Café, thé, cacao et autres végétaux pour tisanes (+1,2%), les poissons et autres produits séchés ou fumés (+1,1%), les pains (+1,0%), les poissons frais (+0,6%), la confiture, miel, chocolat et confiserie (+0,3%), les condiments (+0,3%), les farines, semoules et gruaux (+0,2%), le sucre (+0,1%) et les huiles (+0,1%). Néanmoins, on note une baisse des prix de certains produits alimentaires. Au titre des baisses les plus importantes enregistrées au niveau des produits alimentaires, figurent : les autres produits à base de tubercules et de plantain (-7,1%), les autres conserves de poissons (-3,5%), le beurre, margarine (-3,5%) et la charcuterie et conserves, autres viandes et préparations à base de viande (-2,8%).

Pour les fonctions, « Boissons alcoolisées, tabacs et stupéfiants » (+0,9%), « Articles d'habillement et chaussures » (+1,0%), « Logement,

eau, électricité, gaz et autres combustibles » (+5,9%), « Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+1,1%), « Santé » (+2,8%), « Restaurants et hôtels » (+3,6%) et « Biens et services divers » (+1,9%), qui ont contribué à la hausse du niveau général des prix, l'on remarque l'augmentation des prix des produits suivants : l'alcool de bouche (+6,2%), les tabac et stupéfiants (+0,9%), la réparation et location d'articles chaussants (+10,0%), les autres articles vestimentaires et accessoires d'habillement (+5,6%), les chaussures enfants (+2,0%), les tissus d'habillement (+2,0%), l'alimentation en eau (+14,5%), les combustibles solides et autres (+12,5%), les combustibles liquides (+8,6%), le mobilier pour salle de séjour, salle à manger, bureau (domicile) (+11,4%), les services domestiques (+4,8%), la vaisselle, verrerie (+3,1%), les autres mobiliers de maison et articles d'ameublement nda (+2,6%), les autres ustensiles de cuisine et réparation (+2,1%), les services hospitaliers (+16,5%), les services de laboratoires et de radiologie (+3,9%), les médicaments traditionnels (+2,7%), les services médicaux et dentaires (+1,7%), les restaurants, cafés et établissements similaires (+3,7%), les autres services n.c.a (+8,5%) et les articles de bijouterie et d'horlogerie (+3,4%).

Quant aux fonctions « Transports » (-1,8%), « Communications » (-0,4%), « Loisirs et culture » (-2,3%) et « Enseignement » (-0,2%), qui ont atténué la hausse du niveau général des prix, l'on note le recul des prix de l'autre type de transport de passagers et autre service de transport (-15,1%), de l'entretien et réparations de véhicules particuliers (-10,6%), du transport routier de passagers (-4,2%), de l'automobile (-2,3%), du matériel de téléphonie et télécopie (-2,6%), des Jeux et jouets, passe-temps et articles de sport, matériel (-8,3%), de la papeterie et imprimés divers (-6,4%), de l'équipement photographique, cinématographique, optique, autre bien durable à fonction récréative et culturelle (-5,6%), des appareils de réception, enregistrement et reproduction (-5,3%) et de l'enseignement secondaire (-0,2%).

Concernant les céréales non transformées, les prix ont augmenté de 4,7% par rapport au mois de mars 2024. Cette hausse est la résultante des augmentations des prix des sacs de 100 kg de mil (+7,4%), du maïs (+7,5%) et du sorgho (+3,9%). Par contre, le prix du sac de 50 kg du riz a baissé de 0,2%.

Ainsi, les prix des sacs de 100 kg de mil, du maïs et du sorgho ont atteint respectivement 33.328 FCFA, 33.630 FCFA et 31.682 FCFA en avril 2024, contre 31.038 FCFA, 31.287 FCFA et 30.479 FCFA en mars 2024. Quant au prix du sac de 50 kg de riz, il est passé de 29.693 FCFA en mars 2024 à 29.629 FCFA en avril 2024.

Enfin, pour les produits pétroliers à la pompe, on note la hausse du prix du litre du gasoil, qui est passé de 538 à 668 FCFA, depuis le 1^{er} août 2022. Les prix des autres produits restent inchangés. Ils ressortent ainsi, depuis janvier 2013, à 540 FCFA pour le litre d'essence super 91 sans plomb, à 649 FCFA pour le litre d'essence mélange et à 496 FCFA pour celui du pétrole lampant.

Le Directeur Général par Intérim

Sani OUMAROU

10/05/2024